

## Un évêque dans la ligne voulue par le Saint-Père Benoît XVI

**Author :** Maximilien Bernard

**Categories :** [Non classé](#)

**Date :** 20 août 2011

**Mgr Aillet** a célébré des ordinations dans la forme extraordinaire du rite romain à l'abbaye du Barroux, après l'avoir fait pour l'Institut du Bon Pasteur et pour la Fraternité Saint-Pierre. Il explique à Présent ([n° du 30 juin 2011](#)) pourquoi :

D'abord, je réponds à des invitations qui me sont faites. J'essaye de me situer dans la ligne voulue par le Saint-Père Benoît XVI pour toutes ces communautés qui, rappelons-le, font partie pleinement de l'Eglise catholique, sont parfaitement rattachées au Saint-Siège apostolique, et donc sont en communion pleine et entière avec le successeur de Pierre dans leurs constitutions et dans leur fondation. Le Saint-Père veut favoriser – et c'est l'un des objets principaux du Motu proprio *Summorum Pontificum* il y a quatre ans – la réconciliation au sein de l'Eglise. Et je sens bien que les jeunes générations qui montent dans ces communautés cléricales ou monastiques sont loin des clivages et des combats idéologiques qui ont pu marquer les années post-conciliaires. Aujourd'hui, dans un véritable esprit de communion avec le Saint-Père, il faut montrer qu'il peut y avoir plusieurs demeures dans la maison du Père, et il faut multiplier les passerelles qui permettent à tous ces mondes de se rencontrer. C'est ainsi qu'ayant fait appel à un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre, par contrat avec cette Fraternité, pour assurer une messe selon le Motu proprio *Summorum Pontificum* dans mon diocèse, il me semblait logique d'entrer en contact avec elle pour mieux la connaître, et répondre donc à cette invitation d'aller faire des ordinations à Wigratzbad. La communauté monastique du Barroux, dont on connaît le rayonnement dans l'Eglise, et aussi la position très filiale par rapport au Saint-Père et à notre sainte Mère l'Eglise, fondée sur Pierre, justifie aussi, pour moi, de répondre à cette invitation, d'autant que j'ai de bonnes raisons de connaître cette communauté, d'apprécier son rayonnement spirituel et monastique.

*Vous avez écrit il y a quelques années un petit livre sur le Motu Proprio Summorum Pontificum, qui était un peu théorique. Que vous a apporté cette pratique ?*

J'avais écrit ce petit livre pour proposer un commentaire du Motu proprio *Summorum Pontificum*, essayer de comprendre l'intention du Saint-Père qui permettait de manière habituelle et non plus seulement soumise à un indult la célébration de la messe selon ce qu'il convient d'appeler maintenant la forme extraordinaire du rite romain, c'est-à-dire selon l'ancien missel, dit de 1962. Et j'avais perçu déjà en commentant ce Motu proprio que le Saint-Père avait l'intention d'insister sur l'enrichissement mutuel de ces deux formes pour réduire ce qui, dans la pratique de la mise en œuvre de la réforme liturgique

de 1970, peut donner l'impression d'une position de rupture, et donc essayer de réduire l'écart dans l'art de célébrer entre ces deux formes pour relier les deux au même tronc commun de la tradition romaine. La pratique me montre quelques années plus tard, et d'autant plus que je suis devenu évêque, que les choses se concrétisent dans la vie courante et, dans l'esprit que je disais précédemment, je pense que ce mutuel enrichissement est d'autant plus possible aujourd'hui que les nouvelles générations, forme ordinaire ou forme extraordinaire, ont moins d'*a priori* idéologique, sont moins dans une position de confrontation les unes par rapport aux autres, essaient de se comprendre mutuellement, et se respectent en tout cas dans leurs différences selon un terme dont on a beaucoup usé et abusé dans les générations précédentes, et de cette manière entrent dans une confiance qui permet ce mutuel enrichissement. On voit ainsi naître un nouvel esprit liturgique qui gagne un peu ces générations nouvelles, et qui à mon avis augure bien de l'avenir.

*Cet apostolat confié à la Fraternité Saint-Pierre ne concernait pas spécifiquement les fidèles attachés à la forme ordinaire... Comment réagissent les fidèles ?*

Ça se situe dans une paroisse, en plein accord avec un curé, d'abord pour un groupe de personnes qui ne sont pas forcément issues de la paroisse, mais qui correspond bien à la définition du groupe stable proposé par le Motu proprio. Mais je favorise les relations de ce prêtre avec le curé de la paroisse, avec les fidèles d'une manière générale, pour qu'il puisse y avoir une compréhension mutuelle et permettre aussi à ce prêtre d'être missionnaire auprès d'autres personnes qui ne sont pas nécessairement demandeuses a priori du Motu proprio.